

L'Unité de médecine des violences du Centre universitaire romand de médecine légale vous propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, la formation :

## **Certificate of Advanced Studies (CAS)** **« Violence interpersonnelle : aspects et soins médico-légaux »**



## Votre profil

Professionnel·le de la santé, du social ou du judiciaire exerçant dans un secteur où vous êtes confronté·e régulièrement ou épisodiquement à des situations de violence.

Par exemple : infirmière ou infirmier, sage-femme, médecin, pharmacien·ne, psychologue, assistant·e social·e, éducatrice ou éducateur social·e, enseignant·e, fonctionnaire de police, juriste, etc., provenant de services des urgences, de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie, de psychiatrie, d'alcoologie, de gériatrie, de soins à domicile, de services pénitentiaires, d'établissements scolaires, d'institutions et associations du réseau d'aide en cas de violence ou maltraitance et de services de police et justice.

## Buts de la formation

- Intégrer la violence dans son évaluation et en repérer les indices
- Distinguer les différents types de violence, sur le plan théorique et dans les situations concrètes
- Evaluer la dangerosité d'une situation de violence
- S'initier aux soins médico-légaux à apporter aux victimes de violence
- Orienter adéquatement les victimes au sein du réseau

## Conditions d'admission

Bachelor ou titre jugé équivalent dans une profession de la santé, du social ou du judiciaire.

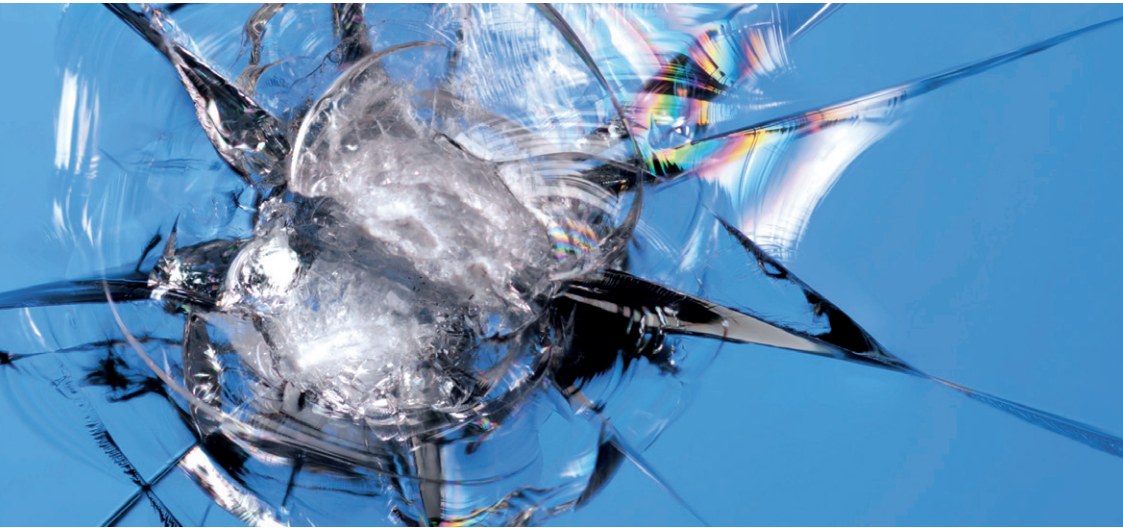
La procédure d'admission inclut la possibilité d'accepter des personnes qui sont professionnellement confrontées à la violence et qui ne répondraient pas aux conditions ci-dessus.

## Descriptif de la formation

La formation délivre un Certificate of Advanced Studies (CAS) de 10 crédits ECTS. Pour les médecins, 84 crédits sont accordés par la Société suisse de médecine légale.

La formation compte 2 modules de 7 jours et inclut 1 jour de stage à l'Unité de médecine des violences du CHUV. Les crédits ECTS peuvent être reconnus dans d'autres programmes de formation postgrade.

L'obtention des crédits requiert la présence aux cours et la réussite du travail de validation.



## MODULE 1

### La violence interpersonnelle

Fondamentaux

#### 2024

**18 septembre 2024**

Médecine légale et science forensique

**19 septembre 2024**

Aspects légaux de la prise en charge  
des victimes de violence

**20 septembre 2024**

Violence et mineur·e·s

**4 novembre 2024**

Violences communautaires

**5 novembre 2024**

Traumatismes psychiques

**29 novembre 2024**

Violence dans le couple

+ Journée de stage à la consultation  
médico-légale de l'Unité de médecine  
des violences (date à préciser)

## MODULE 2

### Les types de violence interpersonnelle

Spécificités et situations particulières

#### 2025

**9 janvier 2025**

Violence dans le couple

**10 janvier 2025**

Violence dans le couple

**6 février 2025**

Exposition des enfants à la violence  
dans le couple

**7 février 2025**

Violences sexuelles

**6 mars 2025**

Secret médical/professionnel en situation  
de violence impliquant des mineur·e·s

**7 mars 2025**

Maltraitance envers les personnes âgées

+ Journée romande de médecine légale et  
science forensique

## Responsables de formation

### **Dre méd. Nathalie Romain-Glassey**

Médecin adjointe, privat-docent, maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de biologie et de médecine, UNIL.  
Responsable de l'Unité de médecine des violences, Centre universitaire romand de médecine légale, CHUV.

### **Mme Julie Desarzens**

Maître d'enseignement à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne.

## Présidente du comité scientifique

### **Prof. Silke Grabherr**

Directrice du Centre universitaire romand de médecine légale, CHUV.

## Coût de la formation

**CHF 200.-** de frais d'inscription

**CHF 4'400.-** de frais d'écolage

## Lieu de la formation

Les cours se déroulent à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source à Lausanne.

## Demande d'information et inscription

Institut et Haute Ecole  
de la Santé La Source  
Formations continues postgrades

Avenue Vinet 30

1004 Lausanne

021 556 41 80

[infopostgrade@ecolelasource.ch](mailto:infopostgrade@ecolelasource.ch)

Le nombre de participant·e·s est limité.

Le délai d'inscription est fixé au

**30 août 2024.**

### **Informations :**

[www.chuv/formation](http://www.chuv/formation)

[www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)

### **Renseignements pratiques :**

Calendrier, inscription en ligne,

prix et règlement d'études sur

[www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)

